



## **APPEL A CANDIDATURES POUR LA DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION ET LE POLE ANTI-CORRUPTION D'ANTANANARIVO**

Le Pôle Anti-Corruption (PAC) est une juridiction spécialisée dans les affaires de corruption, ainsi que les infractions économiques et financières connexes aux faits de corruption. Une Direction de Coordination Nationale assure le bon fonctionnement de tous les PAC de Madagascar. Cette structure est rattachée au Ministère de la Justice, avec un budget spécifique mais sans attribution juridictionnelle. Elle est appuyée par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et le PNUD.

Conformément à la Loi n°2016-021 du 22 août 2016 modifiée et complétée par la Loi n°2021-015 du 05 août 2021 sur les Pôles Anti-Corruption:

- Un mode de recrutement sélectif : trois noms proposés pour chaque poste de magistrat, le Conseil Supérieur de la Magistrature nommant en dernier ressort.
- Une évaluation permanente par un comité composé de représentants du Ministère de la Justice, des Chefs de la Cour Suprême, du CSI, de la Société Civile, du BIANCO et du SAMIFIN.
- Un mandat de 03 ans renouvelable pour stabiliser les postes.

### **POUR LA DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION**

#### **DIRECTEUR DU SYSTEME D'INFORMATION ET SUIVI EVALUATION**

##### **Mission :**

Sous l'autorité du Coordonnateur National, le Directeur du Système d'Information et Suivi-Evaluation est chargé de :

- Mettre en place le Système d'Information et des mesures de performance des activités des Pôles Anti-Corruption.
- Produire les statistiques des Pôles Anti-Corruption et mettre en place les bases de données de la Direction de Coordination Nationale.

##### **Attributions spécifiques :**

- Assurer la programmation et la planification des activités de la Direction de Coordination Nationale
- Élaborer le Plan de Travail Annuel de la Direction de Coordination Nationale
- Assurer la disponibilité des statistiques relatives aux activités des Pôles Anti-Corruption
- Définir des outils d'évaluation et de performance des activités des Pôles Anti-Corruption
- Élaborer des cadres et des plans de suivi des activités des Pôles Anti-Corruption
- Assurer l'appui informatique aux Pôles Anti-Corruption et à la Direction de Coordination Nationale

##### **Qualifications :**

- Cadre A de l'administration publique ;
- Diplôme universitaire de niveau bac +5 ou équivalent dans l'un des domaines suivants : gestion, économie, ou informatique ;
- Au moins 10 années d'expériences dans l'administration publique;

- Bonne maîtrise de l'informatique et des statistiques ;
- Bonne compréhension de la lutte contre la corruption et des infractions économiques et financières ;
- Connaissances solides dans le domaine du suivi-évaluation ;
- Sens du leadership et de l'organisation ;
- Parfaite maîtrise du français, connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Intègre, méthodique, excellent négociateur, esprit d'équipe et d'initiative,
- Sens d'analyse et de synthèse ;
- Disponible pour de fréquents déplacements.

## **DES MAGISTRATS ET GREFFIERS DU PAC ANTANANARIVO**

### **PREMIER DEGRE SIEGE**

#### **PRESIDENT**

Nombre : 01

Grade : 2<sup>ème</sup> Grade au moins

Au moins 10 années d'expérience dans les juridictions judiciaires

### **PREMIER DEGRE PARQUET**

#### **PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE**

Nombre : 01

Grade : 2<sup>ème</sup> Grade au moins

Au moins 10 années d'expérience dans les juridictions judiciaires

### **SECOND DEGRE SIEGE**

#### **GREFFIER**

Nombre : 01

Au moins 05 années d'expériences en Cour d'Appel et en matière pénale

### **SECOND DEGRE PARQUET**

#### **CHEF SECRETARIAT DU PARQUET**

Nombre : 01

Faisant partie du corps des greffiers en chef ou greffier avec au moins 10 années d'expérience dont 05 ans en tant que secrétaire du Parquet Général près de la Cour d'Appel

### **CRITERES COMMUNS POUR TOUS LES POSTES :**

- Capacité à travailler sous tension
- Capacité de résistance aux différentes pressions et interventions
- Bonne condition physique et disponibilité pour des déplacements fréquents
- Intégrité avérée
- Le fait d'avoir exercé les fonctions du poste auquel le candidat postule et ses années d'expérience seraient un atout.

**ADRESSE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : DIRECTION DE COORDINATION  
NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION-5<sup>ème</sup> ETAGE IMMEUBLE CNAPS 67 HA -  
ANTANANARIVO-Boîte Postale : 4057**

Le dossier de candidature doit comprendre : Lettre de motivation, Certificat administratif faisant état des services, CV  
+ photo récente + contact rapide, Photocopie du diplôme le plus élevé

**Date limite de dépôt : Le 22 juillet 2022. Le cachet de la poste en faisant foi.**